




Paradis des amphibiens

Une mare au jardin - pas seulement pour les grenouilles

-  Aide les grenouilles & Co.
-  Rafrâchit en été
-  Augmente la valeur écologique de n'importe quel jardin

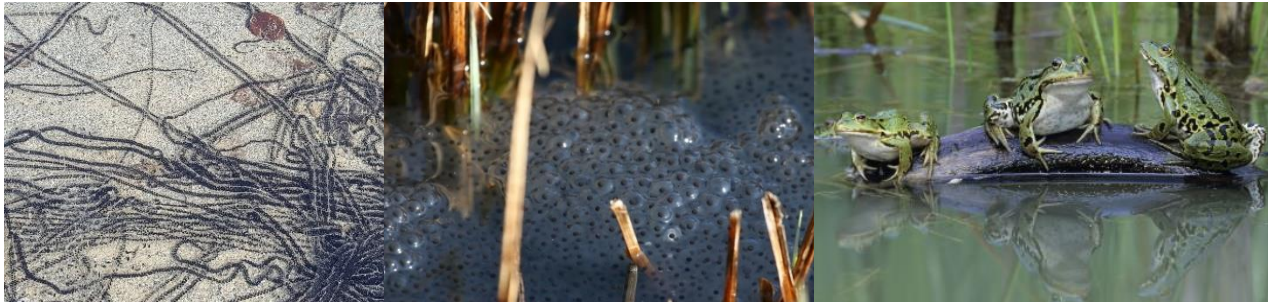


1. Bénéfique pour l'homme et pour la nature

Dans la plupart des cas, les propriétaires d'un jardin crée une dans un but purement esthétique. Mais aménagée de manière très naturelle, elle offre également un habitat bienvenu à de nombreux animaux indigènes qui feront la joie des naturalistes amateurs, petits et grands. Parfois, la mare du jardin peut également servir de réservoir d'eau temporaire : l'eau des fortes précipitations y sera recueillie et pourra ensuite s'infiltrer peu à peu dans le sol. L'eau de pluie regagne ainsi son cycle naturel et ne surcharge pas les canalisations et les stations d'épuration des eaux usées.

Toutes les mares de jardin ne sont pas égales : le type de plan d'eau, sa configuration, la température et la profondeur de l'eau ont une grande influence sur la composition et la taille des espèces végétales et animales qui la coloniseront ainsi que sur leurs populations.

Lorsque l'aménagement du plan d'eau et les plantations copient la nature, les animaux comme les libellules ou les araignées d'eau coloniseront d'eux-mêmes le nouvel habitat aquatique en quelques semaines. Il faut absolument éviter d'y introduire artificiellement des batraciens. D'ailleurs il est interdit de les prélever dans leurs milieux naturels. Attention aux poissons également, la plupart d'entre eux sont très voraces, en particulier les poissons rouges. Ils dévorent les œufs et les larves des amphibiens et des insectes aquatiques, leur enlevant ainsi toute chance de se reproduire et de s'installer. De plus, les excréments des poissons apportent à la mare un excès de substances nutritives favorisant la prolifération exagérée des algues.



œufs de crapaud commun

œufs de grenouille rousse

Grenouille verte d'Europe

2. Instructions

2.1. Choix de l'emplacement

Avant de construire une mare dans votre jardin, il convient de bien réfléchir aux questions suivantes :

Dois-je demander une autorisation de construire ?

Chaque commune a ses propres règles en la matière. La réponse dépendra de la taille de votre mare et des arrivées/évacuation d'eau, ainsi que de l'objectif de votre projet.

Votre jardin est-il assez grand ?

De manière générale, plus la mare est grande, mieux ce sera. Elle doit avoir au minimum 60 cm de profondeur et une surface de 15 m² pour qu'un équilibre écologique viable puisse s'installer. La température et la qualité de l'eau, ainsi que la végétation présente et l'entretien sont des éléments décisifs pour garantir son bon fonctionnement. En règle générale, plus la mare est grande et plus elle présente des structures diverses, plus son équilibre sera stable.

Y a-t-il des dangers et des obstacles pour les amphibiens dans les environs ?

Lors de la planification, il faut penser aux éventuels amphibiens qui pourraient aussi coloniser la mare par la suite. Elle doit donc être en réseau avec d'autres structures naturelles favorable à ces animaux. Cependant, les routes à grande circulation, les voies ferrées et autres constructions constituent souvent des obstacles insurmontables ou mortels, en particulier lors de la migration. Pour cette raison, il est préférable de renoncer à la construction d'une mare lorsque le jardin est au milieu d'une zone urbanisée. Néanmoins, la présence de petits points d'eau dans les jardins (voir fiche Réservoir d'eau de pluie) reste très précieuse pour les animaux tels que les oiseaux, les abeilles ou les hérissons.

Quel est l'emplacement idéal ?

L'emplacement de la mare doit être choisi avec soin, car il sera très difficile de le changer après coup. Avant toute chose, il convient de déterminer où se trouvent les conduites enterrées dans le jardin, pour les éviter.

Une mare bien intégrée doit avoir l'air de s'être formée de manière naturelle. Dans la mesure du possible, choisir un emplacement où le terrain est déjà imperméable et humide naturellement, afin de ne

pas avoir à compacter artificiellement le sol ou à l'étanchéfier avec un film plastique. L'idéal est un endroit réchauffé et illuminé au moins 5 à 6 heures par jour par les rayons du soleil. Afin de prévenir d'éventuels problèmes, il ne devrait pas y avoir d'arbres ou d'arbustes dans un rayon de 3 m, dont les racines pourraient gêner ou endommager ultérieurement l'étanchéité de la mare. La chute de feuilles mortes sur la mare est à éviter, car elles apporteraient un excédent de substances nutritives dans l'eau (prolifération d'algues) et perturberaient l'équilibre de l'oxygénation.



Que pensent vos voisins de votre projet ?

De nombreuses personnes redoutent la proximité d'une mare, qu'ils associent avec la présence de moustiques, une odeur d'algues, le coassement incessant des grenouilles et d'autres nuisances. Il vaut mieux informer les voisins suffisamment tôt de votre projet, pour éviter d'éventuels futurs conflits.

2.2. Construction de la mare

Lors de l'excavation, il faut veiller à ne pas endommager les conduites enterrées. La mare doit présenter un profil en paliers : zone marécageuse (0-30 cm de profondeur), zone d'eau peu profonde (30-50 cm de profondeur) et zone d'eau profonde (50-100 cm). Chacune de ces zones accueillera des plantes différentes, adaptées à la zone en question.

Pour empêcher l'eau de s'infiltrer, le fond de la mare doit être durablement imperméabilisé. Pour s'en assurer, mieux vaut confier ce travail aux professionnels. Outre les matériaux d'étanchéité naturels tels que



Sonneur à ventre jaune

l'argile, la glaise, la bentonite et la chaux, des films plastiques spéciaux peuvent être utilisés. Là où le sol est déjà peu perméable par nature (argile ou glaise) ou en raison de travaux de construction (sol compacté), il est possible de créer des flaques et des mares à l'aide d'une pelle et d'un pic. Grâce au dépôt des matières fines au fond du plan d'eau, celui-ci se colmatera naturellement au fil du temps. Le sol peut également être compacté artificiellement à l'aide d'une pilonneuse ou d'une plaque vibrante. Pour les mares de grandes dimensions qui nécessitent un reprofilage du terrain, il peut être nécessaire d'utiliser une pelle mécanique.

2.3. Aménagements des berges de la mare

Des lignes de rivage variées permettront d'augmenter la longueur de la précieuse zone de contact entre la terre et l'eau. Pour ce faire, ajouter divers éléments le long du bord tels que des pierres isolées ou groupées, un tas de branche, une souche d'arbre, du gravier et du sable. Le crapaud accoucheur, le sonneur à ventre jaune ou le triton alpestre, entre autres, apprécieront ces petites structures proches des berges. Généralement, les milieux pionniers secs et les milieux humides se complètent de manière optimale.

Afin de laisser une bonne partie de la surface de la mare ouverte, prévoir suffisamment d'espace pour la plantation des berges. Idéalement, la bande de rive la plus large sera aménagée au nord, de sorte que la zone riveraine soit bien ensoleillée et que l'on puisse observer ce qui s'y passe sans être gêné par le soleil. Créer une place d'observateur au sud de la mare.

Adapter la forme de la mare à la forme du terrain. Créer une zone marécageuse de transition suffisamment large et en pente douce tout autour. Cela permettra aux hérissons et autres animaux non nageurs de venir s'abreuver sans risque de se noyer. Si cette zone manque, installer un élément qui permettra aux animaux éventuellement tombés de s'extirper seuls de la mare. Les berges inondées peu profondes et à fond plat sont en outre appréciées des oiseaux qui peuvent ainsi venir s'y baigner.



Grenouille rousse

2.4. Période propice à la construction

Une mare peut en principe être aménagée et plantée à tout moment, en dehors de la période de gel. En terminant la construction avant le mois d'avril cependant, on pourra installer les plantes de marais et les plantes aquatiques suffisamment tôt et profiter du spectacle dès la première saison.

2.5. Plantations

Pour que la mare atteigne peu à peu un équilibre écologique stable, le choix du substrat et des plantes, ainsi que la qualité de l'eau seront déterminants.

Substrat de plantation

En principe, le substrat utilisé pour la mare doit être pauvre en calcaire et libérer le moins possible de substances nutritives dans l'eau afin d'éviter une prolifération excessive d'algues et de lentilles d'eau. Généralement, il convient de mettre en place une couche de 20 à 25 cm d'épaisseur d'un mélange de gravier et de sable.

Choix des plantes

Si vous souhaitez attirer une faune variée dans votre mare, optez exclusivement pour des plantes sauvages indigènes. Les pépinières de plantes vivaces proposent une riche offre de plantes aquatiques et de plantes pour zones marécageuses. La plantation dépend toujours de la taille de la mare. Un tiers de la surface totale doit rester libre de plantes. Rester sobre et simple dans le choix des plantes aquatiques pour faciliter l'entretien. Dans les bords en revanche, la végétation peut être plus luxuriante, à condition qu'elle dispose d'un espace suffisant pour se développer.


L'eau






Une fois planté, remplir le bassin d'eau avec précaution. Pour ce faire, il est conseillé de fixer le bout du tuyau d'arrosage sur une planchette de bois. On évitera ainsi que le jet ne remue trop la terre. Pour économiser l'eau, ne remplir qu'une partie de la mare avec de l'eau potable et laisser la pluie faire le reste.

Environnement adapté aux amphibiens






Les amphibiens n'ont pas seulement besoin d'eau, il leur faut également des cachettes, des quartiers d'hiver et de quoi se nourrir à proximité. Pour se reproduire, ils apprécieront particulièrement de se trouver dans un réseau à petite échelle constitué zones humides, plans d'eau et petites structures.

2.6. Petites structures pour les amphibiens au jardin

-  Branches et tas de feuilles où se cacher, passer l'hiver ou trouver de la nourriture

-  Pile de bois contre la façade, contre un abri de jardin ou ailleurs, pour s'y cacher la journée ou y passer l'hiver
-  Tas de pierres comme cachette de jour ou quartier d'hiver : situés dans des endroits ombragés, les tas de pierres sont particulièrement utiles aux crapauds accoucheurs et autres amphibiens qui peuvent s'y cacher pendant la journée
-  Mur de pierre sèche
-  Prairie fleurie extensive pour y trouver de la nourriture
-  Haie vive en bordure de jardin : les crapauds et les tritons utilisent les endroits humides pour fuir la chaleur de la journée.

3. Conseils d'entretien et autres recommandations

-  Enlever de temps en temps les algues, les feuilles et autres débris flottant à la surface avec une époussette
-  Enlever régulièrement les matériaux et la boue qui se sont déposés au fond du bassin, de préférence entre fin septembre et début novembre. Important : ne pas nettoyer toute la mare en une seule fois, mais laisser des zones partielles comme refuges et centres de redistribution pour les plantes et animaux aquatiques. Pendant la vidange et le désembouage, garder un ou plusieurs récipients remplis d'eau à proximité pour y mettre les animaux aquatiques recueillis à relâcher ultérieurement. Laisser les déchets prélevés en tas au bord de la mare pendant quelques jours, le temps que la petite faune qui s'y trouve puisse retourner dans l'eau.
-  Éclaircir les peuplements végétaux qui poussent trop fortement. Éviter les plantes à forte croissance comme les massettes ou les roseaux.
-  Ne pas couper les tiges creuses en automne. Si la surface devait geler en hiver, un minimum d'échanges gazeux pourra ainsi quand même avoir lieu. De plus, de nombreux petits insectes et araignées passent l'hiver dans les tiges et sous les feuilles des roseaux.
-  En automne, tendre un filet au-dessus de la mare afin d'enlever facilement et régulièrement les feuilles mortes.

4. Annexes

4.1. Informations complémentaires

Sur le site www.votre-jardinier.ch vous trouverez les professionnels membres de JardinSuisse qui vous aideront à planifier et à réaliser des modules nature.

Vous trouverez d'autres fiches et des adresses de jardins sur le site www.naturmodule.ch/fr/.

4.2. Crédit photo

Un grand merci à Sebastian Meyer, Thomas et Martin Bolliger pour la mise à disposition d'images.